



Count on it.

Manuel de l'utilisateur

Cabine toutes saisons intégrale
Groupe de déplacement 5-Plex T4240 à 4
roues motrices

N° de modèle 02880—N° de série 40000000 et suivants



Ce produit est conforme à toutes les directives européennes pertinentes. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la Déclaration d'incorporation (DOI) à la fin de ce document.

Introduction

Ce manuel décrit l'utilisation et l'entretien de la cabine toutes saisons intégrale.

La cabine toutes saisons intégrale protège l'utilisateur des retournements et des intempéries.

Important: Pour maximiser la sécurité, les performances et le bon fonctionnement de cette machine, il est nécessaire de lire attentivement et de comprendre parfaitement le contenu de ce *Manuel de l'utilisateur*. Vous risquez de vous blesser si vous ne respectez pas les instructions d'utilisation ou si vous ne suivez pas une formation appropriée. Pour plus de renseignements sur les consignes de sécurité, y compris les conseils de sécurité et les documents de formation, rendez-vous sur www.Toro.com.

Lisez attentivement cette notice pour apprendre comment utiliser et entretenir correctement votre produit, et éviter de l'endommager ou de vous blesser. Vous êtes responsable de l'utilisation sûre et correcte du produit.

Vous pouvez contacter Toro directement sur le site www.Toro.com pour tout renseignement concernant la sécurité des produits, pour vous procurer du matériel de formation, des renseignements sur les accessoires, pour trouver un concessionnaire ou pour enregistrer votre produit.

Pour obtenir des prestations de service, des pièces Toro d'origine ou des renseignements complémentaires, munissez-vous des numéros de modèle et de série du produit et contactez un distributeur Toro agréé ou le service client Toro. La [Figure 1](#) indique l'emplacement des numéros de modèle et de série du produit. Inscrivez les numéros dans l'espace réservé à cet effet.

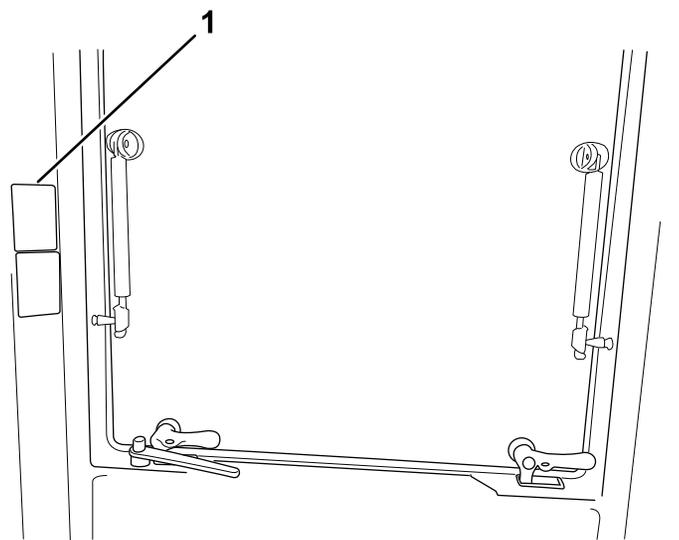


Figure 1

1. Emplacement des numéros de modèle et de série

N° de modèle _____
N° de série _____

Les mises en garde de ce manuel soulignent des dangers potentiels et sont signalées par le symbole de sécurité ([Figure 2](#)), qui indique un danger pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles si les précautions recommandées ne sont pas respectées.



Figure 2

1. Symbole de sécurité

Ce manuel utilise deux termes pour faire passer des renseignements essentiels. **Important**, pour attirer l'attention sur des renseignements mécaniques spécifiques et **Remarque**, pour insister sur des renseignements d'ordre général méritant une attention particulière.

Table des matières

Sécurité	3
Autocollants de sécurité et d'instruction	3
Vue d'ensemble du produit	4
Commandes	4
Utilisation	5
Utilisation des portes	5
Ouverture et fermeture des vitres	6

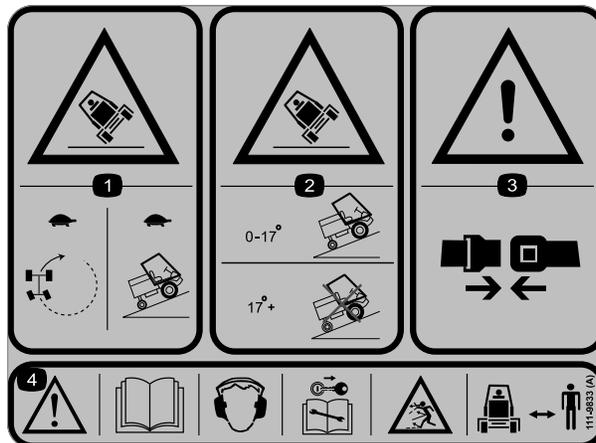
Réglage des rétroviseurs.....	6
Utilisation du chauffage.....	6
Utilisation la climatisation.....	7
Utilisation de l'essuie-glace et du lave-glace.....	7
Entretien.....	8
Programme d'entretien recommandé.....	8
Dépose des portes.....	8
Basculement de la cabine.....	9
Remplissage du réservoir de liquide lave-glace.....	10
Accès aux fusibles.....	11
Contrôle de la climatisation.....	11
Lavage de la machine et la cabine.....	12

Sécurité

Autocollants de sécurité et d'instruction



Des autocollants de sécurité et des instructions bien visibles par l'opérateur sont placés près de tous les endroits potentiellement dangereux. Remplacez tout autocollant endommagé ou manquant.



111-9833

decal111-9833

Remarque: Cette machine est conforme au test de stabilité standard de l'industrie pour les essais de stabilité statique latérale et longitudinale par rapport à la pente maximale recommandée, indiquée sur l'autocollant. Chaque utilisateur de la machine doit lire les instructions relatives à l'utilisation de la machine sur les pentes figurant dans le manuel de l'utilisateur pour déterminer si les conditions d'utilisation et le site actuels se prêtent à l'utilisation de la machine. Les variations de terrain peuvent modifier le fonctionnement de la machine sur les pentes.

- | | |
|---|--|
| 1. Risque de renversement – tournez à vitesse réduite ; conduisez lentement sur les pentes. | 3. Attention – attachez toujours la ceinture de sécurité. |
| 2. Risque de renversement – utilisez la machine sur des pentes égales ou inférieures à 17 degrés ; ne l'utilisez pas sur des pentes de plus de 17 degrés. | 4. Attention – lisez le <i>Manuel de l'utilisateur</i> ; portez des protecteurs d'oreilles ; enlevez la clé du commutateur d'allumage avant d'effectuer des entretiens ; risque de projection d'objets – n'autorisez personne à s'approcher de la machine. |

Vue d'ensemble du produit

Commandes

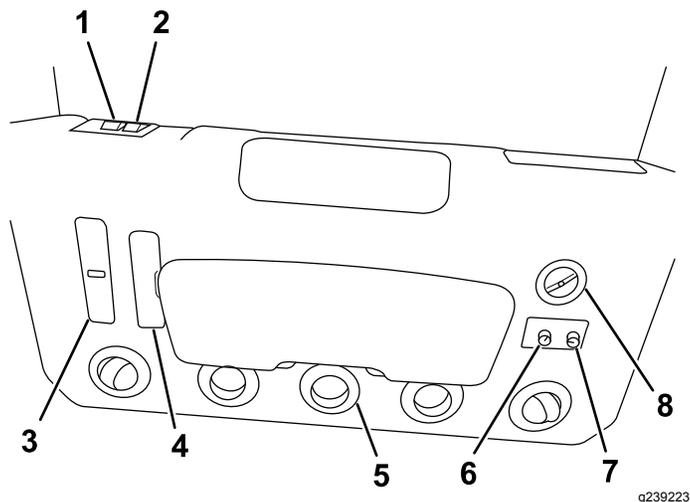
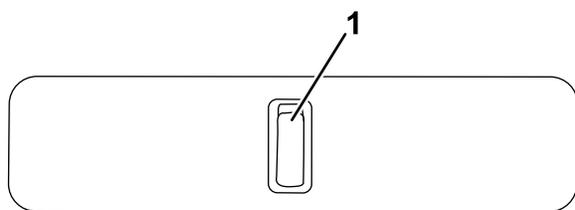


Figure 3

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. Interrupteur de gyrophare (option) | 5. Bouche d'air (5) |
| 2. Commande d'essuie-glace/lave-glace | 6. Commande de ventilateur (option) |
| 3. Éclairage intérieur | 7. Commande de climatisation (climatisation en option) |
| 4. Boîte à fusibles | 8. Commande de température de chauffage (option) |

Interrupteur d'éclairage intérieur

Appuyez sur l'avant de l'interrupteur (Figure 4) pour allumer l'éclairage intérieur. Appuyez sur l'arrière de l'interrupteur pour éteindre l'éclairage.



g020349

g020349

Figure 4

1. Interrupteur d'éclairage intérieur

Commandes de chauffage et de climatisation

Option

Les commandes sont montées sur le côté droit dans la garniture du pavillon (Figure 5).

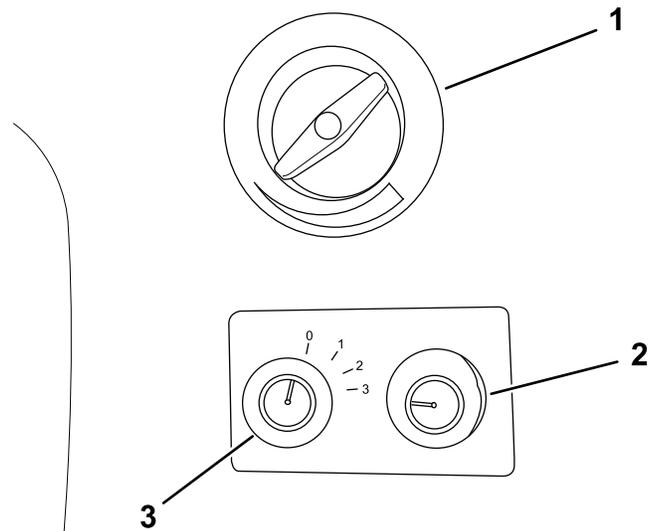


Figure 5

g239225

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1. Commande de température de chauffage (option) | 3. Commande de ventilateur (option) |
| 2. Commande de climatisation (climatisation en option) | |

Commande d'essuie-glace/lave-glace

La commande d'essuie-glace/lave-glace (Figure 6) est montée sur le côté gauche dans la garniture du pavillon.

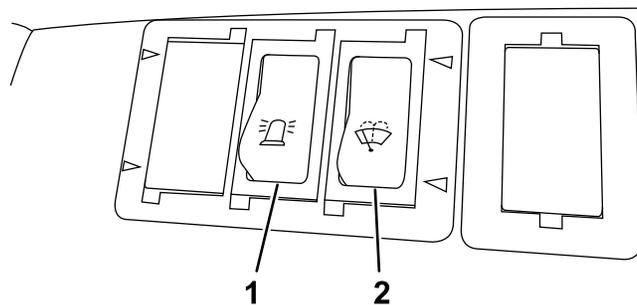


Figure 6

g239230

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Interrupteur de gyrophare (option) | 2. Commande d'essuie-glace/lave-glace |
|---------------------------------------|---------------------------------------|

Interrupteur de gyrophare

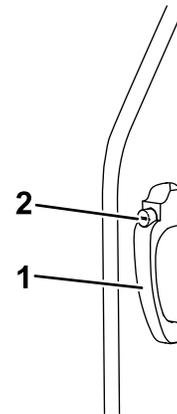
Option

Appuyez sur le bas de l'interrupteur du gyrophare (Figure 6) pour allumer celui-ci. Appuyez sur le haut de l'interrupteur pour éteindre le gyrophare.

Utilisation

Utilisation des portes

Pour ouvrir la porte depuis l'extérieur de la cabine, appuyez sur le bouton de fermeture tout en ouvrant la porte (Figure 7).



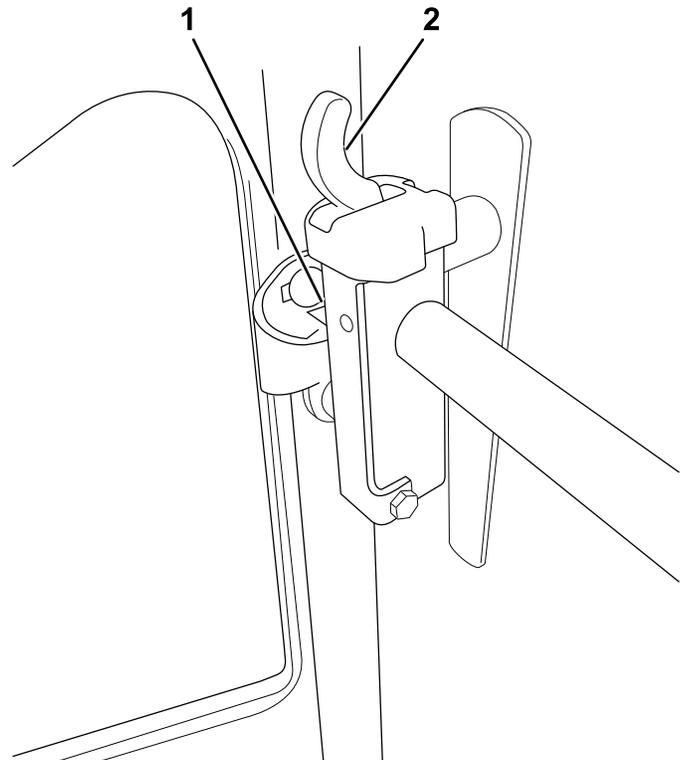
g020379

g020379

Figure 7

1. Poignée de porte 2. Bouton de fermeture

Pour ouvrir la porte depuis l'intérieur de la cabine, tirez le levier de débloqué vers vous tout en poussant sur la porte (Figure 8).



g239324

Figure 8

1. Loquet 2. Levier de desserrage

Ouverture et fermeture des vitres

Tournez les poignées et poussez sur les vitres pour les ouvrir. Tirez les vitres vers vous et tournez les poignées pour fermer et verrouiller les vitres.

1. Tournez les poignées dans le sens antihoraire et poussez sur les vitres pour les ouvrir (Figure 9).
2. Utilisez la tige de calage pour maintenir la vitre ouverte (Figure 10).
3. Pour fermer la vitre, tournez la tige de calage dans la direction opposée à la vitre, tirez sur la vitre pour la fermer et tournez la poignée dans le sens horaire pour la verrouiller.

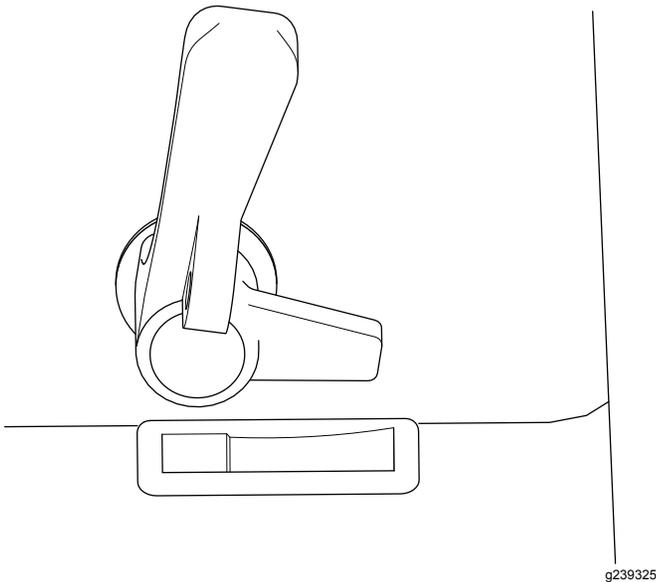


Figure 9

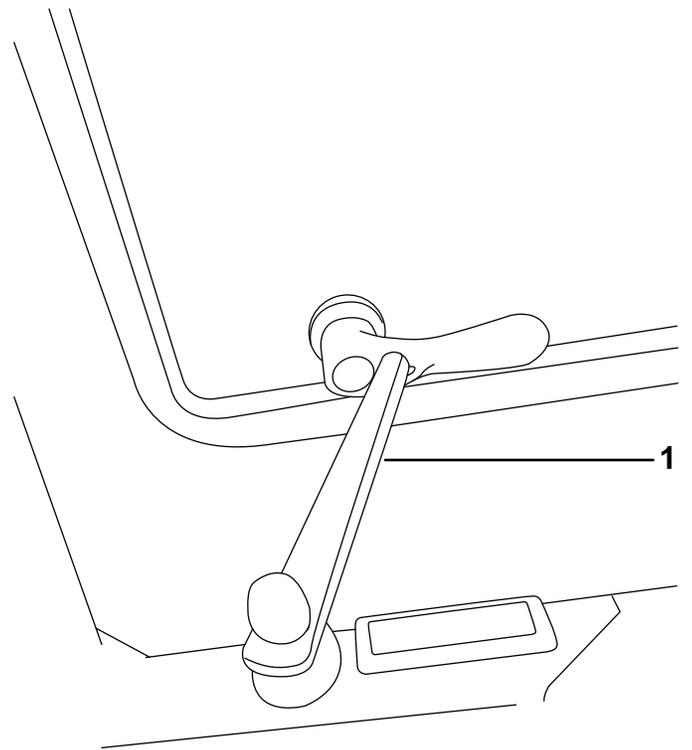


Figure 10

1. Tige de calage

Réglage des rétroviseurs

Asseyez-vous sur le siège et demandez à une autre personne de régler les rétroviseurs extérieurs afin d'obtenir une vue optimale sur les côtés de la machine (Figure 11).

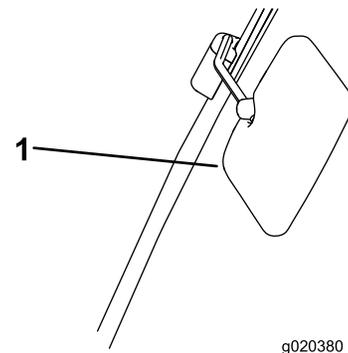


Figure 11

1. Rétroviseur extérieur

Utilisation du chauffage

1. Réglez la commande de climatisation sur ARRÊT (Figure 5).
2. Réglez la commande du ventilateur à la vitesse voulue.

3. Réglez la commande de température à la température voulue.
4. Tournez et orientez les bouches d'air de la console de pavillon dans la direction voulue.

Utilisation la climatisation

1. Réglez la commande du ventilateur à la vitesse voulue (Figure 5).
2. Réglez la commande de climatisation à la position voulue.
3. Réglez la commande de température à la température voulue.
4. Tournez et orientez les bouches d'air de la console de pavillon dans la direction voulue.

Utilisation de l'essuie-glace et du lave-glace

1. Appuyez sur le bas de la commande pour démarrer l'essuie-glace (Figure 6).
2. Appuyez de manière prolongée sur la commande pour actionner le lave-glace.
3. Appuyez sur le haut de la commande pour arrêter l'essuie-glace.

Entretien

Programme d'entretien recommandé

Périodicité d'entretien	Procédure d'entretien
Toutes les 1000 heures	<ul style="list-style-type: none">• Effectuez un contrôle d'étanchéité de la climatisation pour vérifier l'absence de fuites.• Vérifiez le bon serrage de tous les éléments d'écoulement d'eau de la climatisation.• Vérifiez que le compresseur de climatisation démarre et fonctionne normalement.• Contrôlez la tension de la courroie d'entraînement du climatiseur.• Vérifiez tout bruit anormal en provenance du compresseur de climatisation.• Vérifiez le serrage de tous les raccords de la climatisation.• Vérifiez l'état des câbles électriques de la climatisation.
Chaque mois	<ul style="list-style-type: none">• Contrôlez le serrage de tous les raccords boulonnés.• Vérifiez la propreté des ailettes de refroidissement de la climatisation.
Une fois par an	<ul style="list-style-type: none">• Vérifiez si le circuit de frigorigène présente des abrasions ou autres signes d'usure et déchirure.• Contrôlez le niveau de frigorigène par le regard.• Vérifiez la propreté du filtre déshydrateur de la climatisation.
Tous les 2 ans	<ul style="list-style-type: none">• Remplacez le condenseur de climatisation.

Dépose des portes

1. Tirez la goupille à ressort vers le haut et sortez l'arrêt de porte du support (Figure 12 et Figure 13).
2. Soulevez chaque porte jusqu'à ce que les goupilles sortent des supports sur le cadre de la cabine (Figure 14).

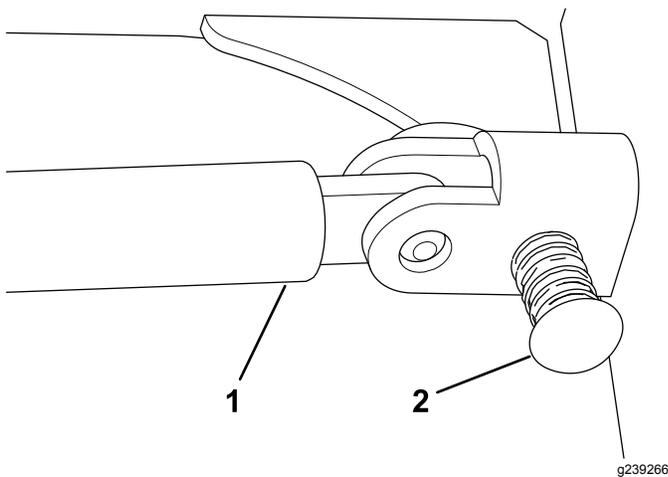


Figure 12

1. Arrêt de porte
2. Goupille à ressort

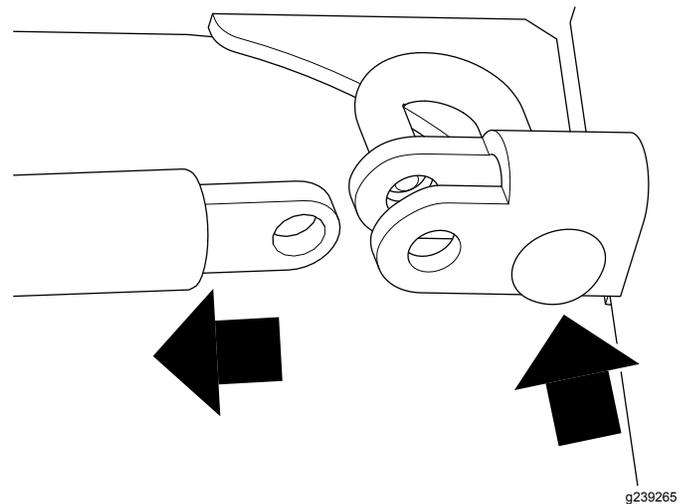


Figure 13

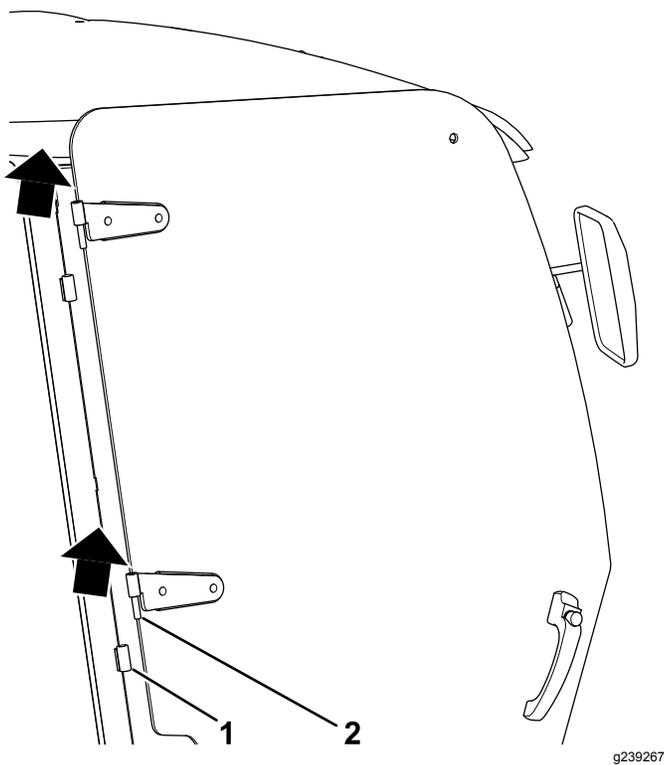


Figure 14

1. Support

2. Goupille

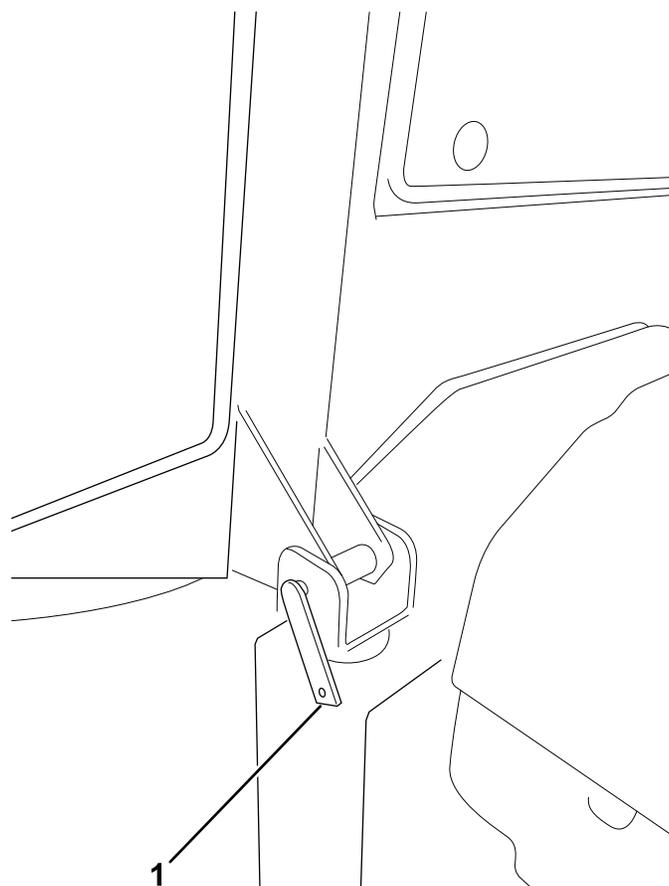


Figure 15

1. Goupille

Basculement de la cabine

Vous pouvez basculer la cabine pour accéder au dessous de la plate-forme aux fins de nettoyage et d'entretien.

La cabine et la plate-forme opérateur basculent d'un bloc. L'angle de basculement est moins important que pour les plate-formes sans cabine. Ainsi, la machine sera suffisamment stable malgré le poids et la position de la cabine basculée.

Pour basculer la cabine sans le kit de basculement en option, dégagez les 2 goupilles et utilisez un équipement de levage d'au moins 250 kg de capacité ; voir [Figure 15](#) et [Figure 16](#).

Si votre machine est équipée en option du kit de basculement, reportez-vous aux instructions du kit.

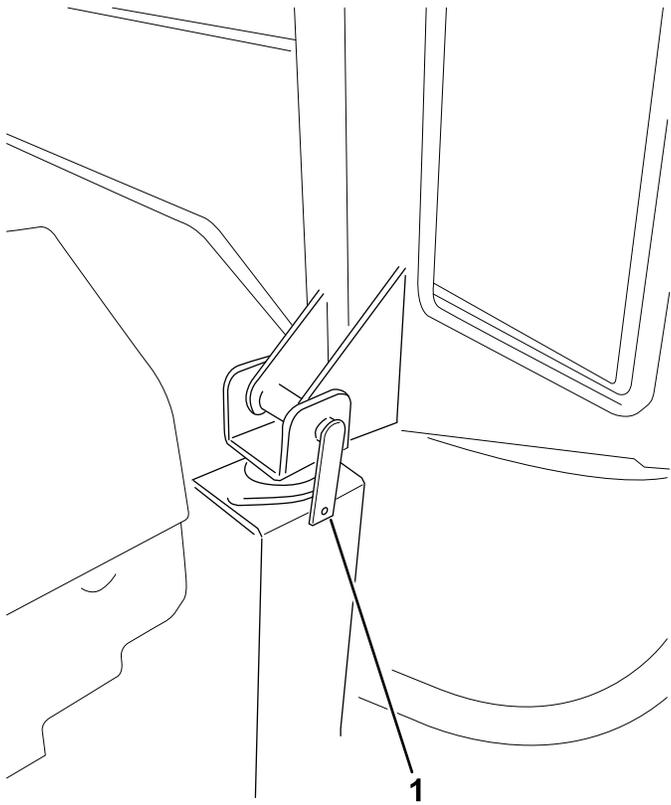


Figure 16

g239228

1. Goupille

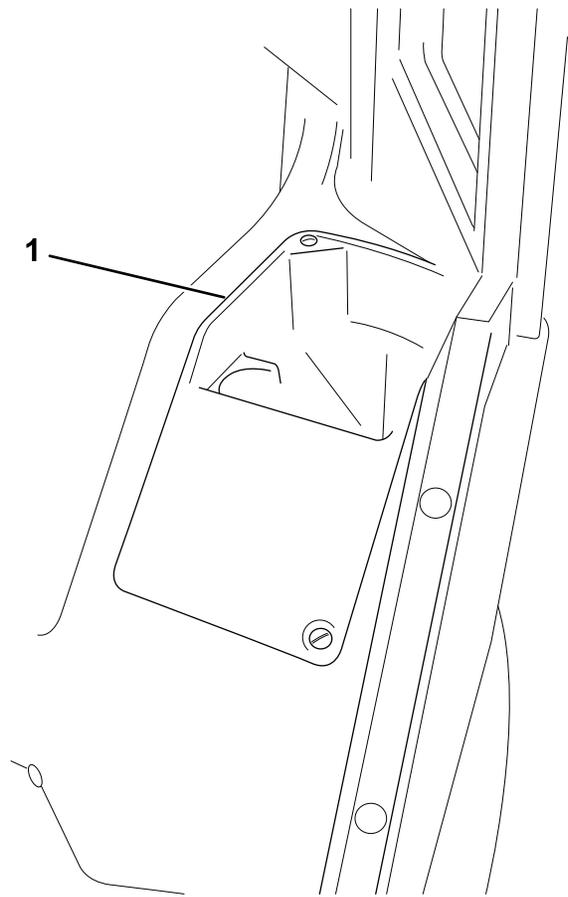


Figure 17

g239231

1. Bac à outils

Remplissage du réservoir de liquide lave-glace

Pour accéder au réservoir de liquide lave-glace, déposez bac à outils (Figure 17).

Remplissez le réservoir d'eau propre additionnée de la quantité recommandée de liquide lave-glace approprié (Figure 18).

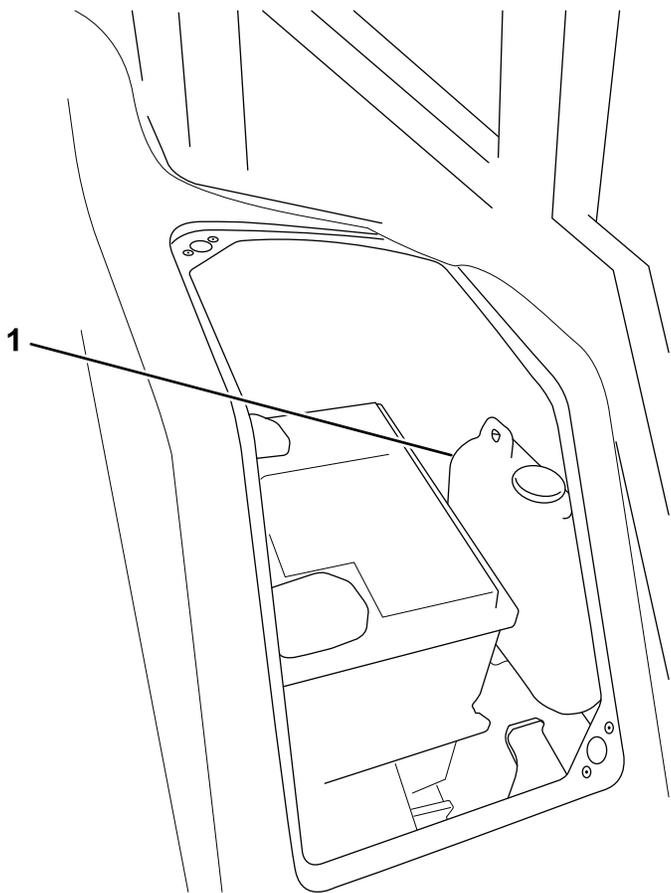


Figure 18

g239232

1. Réservoir de liquide lave-glace

⚠ ATTENTION

Si vous n'ajoutez pas d'antigel au liquide lave-glace par temps froid, la visibilité peut être compromise, ce qui augmente les risques d'accident et de blessures.

Si vous utilisez la machine à des températures inférieures à 5 °C, ajoutez de l'antigel au liquide lave-glace.

Accès aux fusibles

Les fusibles de la cabine sont situés dans le porte-fusibles de la garniture de pavillon (Figure 19).

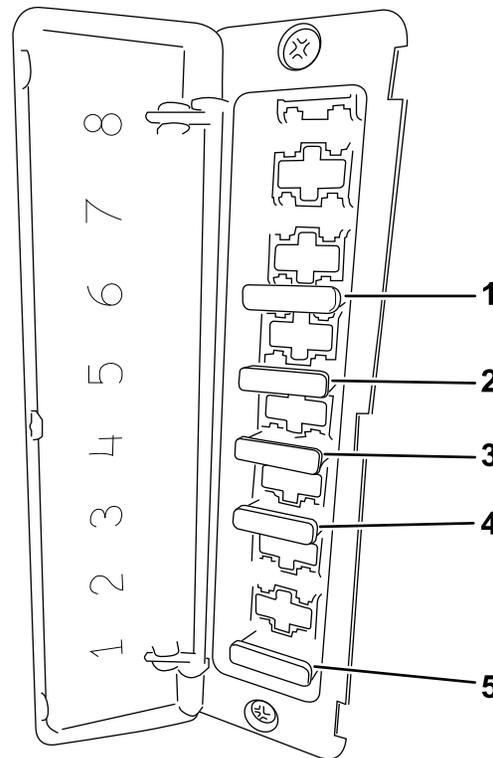


Figure 19

g239224

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| 1. Climatisation (20 A) | 4. Gyrophare (10 A) |
| 2. Essuie-glace et lave-glace (7,5 A) | 5. Éclairage intérieur (5 A) |
| 3. Ventilateur (15 A) | |

Contrôle de la climatisation

Périodicité des entretiens: Chaque mois—Contrôlez le serrage de tous les raccords boulonnés.

Chaque mois—Vérifiez la propreté des ailettes de refroidissement de la climatisation.

Toutes les 1000 heures—Effectuez un contrôle d'étanchéité de la climatisation pour vérifier l'absence de fuites.

Toutes les 1000 heures—Vérifiez le bon serrage de tous les éléments d'écoulement d'eau de la climatisation.

Toutes les 1000 heures—Vérifiez que le compresseur de climatisation démarre et fonctionne normalement.

Toutes les 1000 heures—Contrôlez la tension de la courroie d'entraînement du climatiseur.

Toutes les 1000 heures—Vérifiez tout bruit anormal en provenance du compresseur de climatisation.

Toutes les 1000 heures—Vérifiez le serrage de tous les raccords de la climatisation.

Toutes les 1000 heures—Vérifiez l'état des câbles électriques de la climatisation.

Une fois par an—Vérifiez si le circuit de frigorigène présente des abrasions ou autres signes d'usure et déchirure.

Une fois par an—Contrôlez le niveau de frigorigène par le regard.

Une fois par an—Vérifiez la propreté du filtre déshydrateur de la climatisation.

Tous les 2 ans—Remplacez le condenseur de climatisation.

Vérifiez que l'ensemble de la climatisation est en bon état de marche.

Lavage de la machine et la cabine

Lors du lavage de la machine et de la cabine, ne dirigez pas le jet d'eau vers le toit.

Remarques:

Déclaration d'incorporation

The Toro Company, 8111 Lyndale Ave. South, Bloomington, MN, USA déclare que la ou les machines suivantes sont conformes aux directives mentionnées, lorsqu'elles sont montées en respectant les instructions jointes sur certains modèles Toro comme indiqué dans les Déclarations de conformité pertinentes.

N° de modèle	N° de série	Description du produit	Description de la facture	Description générale	Directive
02880	400000000 et suivants	Cabine toutes saisons intégrale, groupe de déplacement 5-Plex T4240 4 roues motrices	BASIC FULL WEATHER ROPS CAB	Cabine	2004/108/CE 2006/42/CE

La documentation technique pertinente a été compilée comme exigé par la Partie B de l'Annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les renseignements pertinents concernant cette quasi-machine. La méthode de transmission sera électronique.

Cette machine ne sera pas mise en service avant d'avoir été incorporée dans les modèles Toro agréés conformément à la Déclaration de conformité associée et à toutes les instructions, ce qui permettra de la déclarer conforme à toutes les directives pertinentes.

Certifié :



John Heckel
Directeur technique général
8111 Lyndale Ave. South
Bloomington, MN 55420, USA
December 5, 2017

Représentant autorisé :

Marcel Dutrieux
Manager European Product Integrity
Toro Europe NV
Nijverheidsstraat 5
2260 Oevel
Belgium

Tel. +32 16 386 659

Déclaration de confidentialité européenne

Les renseignements recueillis par Toro

Toro Warranty Company (Toro) respecte votre vie privée. Pour nous permettre de traiter votre réclamation au titre de la garantie et de vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, nous vous prions de nous communiquer certains renseignements personnels, soit directement soit par l'intermédiaire de votre société ou concessionnaire Toro local(e).

Le système de garantie de Toro est hébergé sur des serveurs situés aux États-Unis où la loi relative à la protection de la vie privée n'offre pas forcément la même protection que dans votre pays.

EN NOUS FOURNISSANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, VOUS CONSENTEZ À CE QUE NOUS LES TRAITIONS COMME DÉCRIT DANS LE PRÉSENT AVIS DE CONFIDENTIALITÉ.

L'utilisation des renseignements par Toro

Toro peut utiliser vos renseignements personnels pour traiter vos réclamations au titre de la garantie et vous contacter dans l'éventualité d'un rappel de produit, ainsi que pour vous communiquer toute information nécessaire. Toro pourra partager les renseignements personnels que vous lui aurez communiqués avec les filiales, concessionnaires ou autres associés Toro en rapport avec ces activités. Nous ne vendrons vos renseignements personnels à aucune autre société. Nous nous réservons le droit de divulguer des renseignements personnels afin de satisfaire aux lois applicables et aux demandes des autorités concernées, pour assurer l'utilisation correcte de nos systèmes ou votre protection et celle d'autres usagers.

Conservation de vos renseignements personnels

Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la durée nécessaire pour répondre aux fins pour lesquelles nous les avons collectés ou autres fins légitimes (comme la conformité réglementaire), ou conformément à la loi en vigueur.

Engagement de Toro relatif à la sécurité de vos renseignements personnels

Nous prenons toutes les précautions raisonnables pour protéger la sécurité de vos renseignements personnels. Nous prenons également les mesures nécessaires pour que vos renseignements personnels restent exacts et à jour.

Consultation et correction de vos renseignements personnels

Si vous souhaitez vérifier ou corriger vos renseignements personnels, veuillez nous contacter par courriel à legal@toro.com.

Droit australien de la consommation

Les clients australiens trouveront les détails concernant le Droit australien de la consommation à l'intérieur de l'emballage ou auprès de leur concessionnaire Toro local.



La garantie intégrale Toro

Garantie limitée

Conditions et produits couverts

The Toro® Company et sa filiale, Toro Warranty Company, en vertu de l'accord passé entre elles, certifient conjointement que votre produit commercial Toro (« Produit ») ne présente aucun défaut de matériau ni vice de fabrication pendant une période de deux ans ou 1 500 heures de service*, la première échéance prévalant. Cette garantie s'applique à tous les produits à l'exception des Aérateurs (veuillez-vous reporter aux déclarations de garantie séparées de ces produits). Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, nous nous engageons à réparer le Produit gratuitement, frais de diagnostic, pièces, main-d'œuvre et transport compris. La période de garantie commence à la date de réception du Produit par l'acheteur d'origine.

* Produit équipé d'un compteur horaire.

Comment faire intervenir la garantie

Il est de votre responsabilité de signaler le plus tôt possible à votre Distributeur de produits commerciaux ou au Concessionnaire de produits commerciaux agréé qui vous a vendu le Produit, toute condition couverte par la garantie. Pour obtenir l'adresse d'un Distributeur de produits commerciaux ou d'un Concessionnaire agréé, ou pour tout renseignement concernant vos droits et responsabilités vis-à-vis de la garantie, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Commercial Products Service Department
Toro Warranty Company
8111 Lyndale Avenue South
Bloomington, MN 55420-1196, États-Unis
Courriel : commercial.warranty@toro.com

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire du Produit, vous êtes responsable des entretiens et réglages mentionnés dans le Manuel de l'utilisateur. Ne pas effectuer les entretiens et réglages requis peut constituer un motif de rejet d'une réclamation au titre de la garantie.

Ce que la garantie ne couvre pas

Les défaillances ou anomalies de fonctionnement survenant au cours de la période de garantie ne sont pas toutes dues à des défauts de matériaux ou des vices de fabrication. Cette garantie ne couvre pas :

- Les défaillances du produit dues à l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou au montage et à l'utilisation d'accessoires ajoutés ou modifiés d'une autre marque. Une garantie séparée peut être fournie par le fabricant de ces accessoires.
- Les défaillances du Produit dues au non respect du programme d'entretien et/ou des réglages recommandés. Les réclamations au titre de la garantie pourront être refusées si vous ne respectez pas le programme d'entretien recommandé pour votre produit Toro et énoncé dans le *Manuel de l'utilisateur*.
- Les défaillances du produit dues à une utilisation abusive, négligente ou dangereuse.
- Les pièces sujettes à l'usure pendant l'utilisation, sauf si elles s'avèrent défectueuses. Par exemple, les pièces consommées ou usées durant le fonctionnement normal du Produit, notamment mais pas exclusivement les plaquettes et garnitures de freins, garnitures d'embrayage, lames, cylindres, contre-lames, louchets, roues pivotantes, pneus, filtres, courroies, et certains composants des pulvérisateurs, notamment membranes, buses et clapets antiretour, etc.

- Les défaillances dues à une influence extérieure. Les éléments constituant une influence extérieure comprennent, sans y être limités, les conditions atmosphériques, les pratiques de remisage, la contamination, l'utilisation de liquides de refroidissement, lubrifiants, additifs, engrais, eau ou produits chimiques, etc. non agréés.
- Les bruits, vibrations, usure et détérioration normaux.
- L'usure normale comprend, mais pas exclusivement, les dommages des sièges dus à l'usure ou l'abrasion, l'usure des surfaces peintes, les autocollants ou vitres rayés, etc.

Pièces

Les pièces à remplacer dans le cadre de l'entretien courant seront couvertes par la garantie jusqu'à la date du premier remplacement prévu. Les pièces remplacées au titre de cette garantie bénéficient de la durée de garantie du produit d'origine et deviennent la propriété de Toro. Toro se réserve le droit de prendre la décision finale concernant la réparation ou le remplacement de pièces ou ensembles existants. Toro se réserve le droit d'utiliser des pièces remises à neuf pour les réparations couvertes par la garantie.

Note concernant la garantie des batteries à décharge complète :

Les batteries à décharge complète disposent d'un nombre de kilowatt-heures spécifique à fournir au cours de leur vie. Les techniques d'utilisation, de recharge et d'entretien peuvent contribuer à augmenter ou réduire la vie totale des batteries. À mesure que les batteries de ce produit sont consommées, la proportion de travail utile qu'elles offrent entre chaque recharge diminue lentement jusqu'à leur épuisement complet. Le remplacement de batteries usées, suite à une consommation normale, est la responsabilité du propriétaire du produit. Le remplacement des batteries, aux frais du propriétaire, peut être nécessaire au cours de la période de garantie normale du produit.

Entretien aux frais du propriétaire

La mise au point du moteur, le graissage, le nettoyage et le polissage, le remplacement des filtres, du liquide de refroidissement et les Entretiens recommandés font partie des services normaux requis par les produits Toro qui sont aux frais du propriétaire.

Conditions générales

La réparation par un distributeur ou un concessionnaire Toro agréé est le seul dédommagement auquel cette garantie donne droit.

The Toro Company et Toro Warranty Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects liés à l'utilisation des produits Toro couverts par cette garantie, notamment quant aux coûts et dépenses encourus pour se procurer un équipement ou un service de substitution durant une période raisonnable pour cause de défaillance ou d'indisponibilité en attendant la réparation sous garantie. Il n'existe aucune autre garantie expresse, à part la garantie spéciale du système antipollution, le cas échéant.

Toutes les garanties implicites de qualité marchande et d'aptitude à l'emploi sont limitées à la durée de la garantie expresse. L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains états et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas.

Cette garantie vous accorde des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les états.

Pays autres que les États-Unis et le Canada

Les clients doivent demander à leur distributeur (concessionnaire) Toro la police de garantie applicable dans leur pays, région ou état. Si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait des services de votre distributeur, ou si vous avez du mal à vous procurer des renseignements sur la garantie, adressez-vous à l'importateur Toro. En dernier recours, vous pouvez nous contacter à Toro Warranty Company.